

N° DEL 2013.03.27/059

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

THEME : FINANCES 3.

**OBJET : AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2012 –
BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGET ANNEXE DE LA
REGIE MUNICIPALE
BRIANÇONNAISE DE
STATIONNEMENT.**

Etaient Présents : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

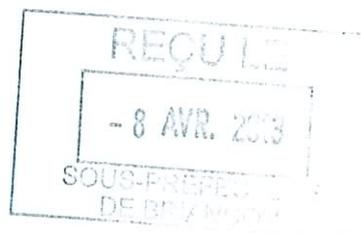
Etaient Représentés :

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny,
ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

Après avoir entendu et approuvé à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable pour l'exercice 2012 qui ensemble constituent l'arrêté des comptes de la commune, il est demandé au conseil municipal de constater le résultat de clôture 2012 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 (de même que l'instruction budgétaire et comptable M4) prévoit l'affectation du résultat dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif ; que, par conséquent, le résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris dans le budget primitif pour 2013 ; que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent, cumulé avec le résultat antérieur reporté ;

Considérant que les résultats 2012 du budget principal de la commune de Briançon et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement sont retracés dans les tableaux ci-après :

1)-Budget principal de la commune de Briançon

A)-Résultat de l'exercice 2012	968 453,20
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	1 069 052,65
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	2 037 505,85
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2012 (R001)	2 270 658,02
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2012	- 3 025 318,00
F)-Besoin de financement = D+E	- 754 659,98

<u>Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :</u>	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	754 659,98
2)-Report de fonctionnement (R002)	1 282 845,87

Constatant que le résultat de fonctionnement de clôture du compte administratif pour 2012 du budget principal de la commune de Briançon s'élève à + 2 037 505,85 euros, et que la section d'investissement présente un besoin de financement de - 754 659,98 euros, il est proposé au conseil municipal d'affecter la somme de 754 659,98 euros au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 1 282 845,87 euros sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

2)-Budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement

A)-Résultat de l'exercice 2012	31 417,05
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	83 612,46
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	115 029,51
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2012 (R001)	54 107,79
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2012	- 80 000,00
F)-Besoin de financement = D+E	- 25 892,21

<u>Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :</u>	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	25 892,21
2)-Report de fonctionnement (R002)	89 137,30

Constatant que le résultat de fonctionnement de clôture du compte administratif pour 2012 du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement s'élève à + 115 029,51 euros et que la section d'investissement présente un besoin de financement de - 25 892,21 euros, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter la somme de 25 892,21 euros au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 89 137,30 euros sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (*ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe*).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,

Gérard FROMM



TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013